



Saint-Pierre, le 20 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez effectuer un **changement de périodicité** pour 2021, vous avez jusqu'au **15 janvier 2021** pour nous en informer, à l'aide du volet ci-dessous (*le changement de périodicité ne peut se faire qu'en janvier de chaque année*).

Afin de mettre à jour vos informations dans notre fichier, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce volet et nous le retourner.

Vous pouvez nous envoyer votre volet complété à l'adresse suivante :
cotisations@secuspm.com

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Service Recouvrement et Relation aux entreprises



N° URSSAF : N° : SIRET :

Code APE :

Nom, Prénom ou Nom de l'entreprise :

Adresse :

BP :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse e-mail (cotisations) :

Adresse e-mail (Déclaration Préalable A l'Embauche) :

Souhaitez recevoir mes bordereaux de cotisations pour l'année 2021 :

- mensuellement
- trimestriellement

A Saint-Pierre, le202....

Signature :

